

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE FAYENCE

Février 2008

REVUE D'INFORMATION





CALLIAN









SEILLANS









Le Mot du Président

La Mise en place de la CdC

Les élections du 8 mai 2006 Les statuts Les 7 réunions du Conseil Communautaire

Les Services de la CdC

Les services permanents et saisonniers du Lac de St. Cassien La gestion de la déchetterie élaborée La gestion des ordures et de la collecte sélective La gestion du transport scolaire La gestion des équipements sportifs La gestion du service public social Le SPANC

Les Etudes menées par la CdC

Le schéma de cohérence territoriale La révision du PIDAF L'étude d'optimisation de la gestion des déchets ménagers

Les Actions

Effacement esthétique des réseaux aériens électriques et téléphoniques

Entretien des pare-feux

Le syndicat mixte pour le développement de St. Raphaël / Pays de Fayence

Le festival de Quatuor à cordes en Pays de Fayence

La Maison de Pays

Les permanences

Les associations intercommunales de Pays de Fayence

Le Mot du Président

Chers Amis de la Communauté de Communes du Pays de Fayence,

Cette revue est la première et sera aussi la dernière du mandat en cours.

Elle me permet avant tout de vous présenter, au nom du Conseil Communautaire, de mes collègues et en mon nom, une bonne et heureuse nouvelle année 2008, ainsi que tous nos vœux de bonheur, santé et prospérité pour chacun d'entre vous.

Cette nouvelle année marque aussi la première année d'existence de la Communauté de Communes née le 08 novembre 2006.

La confiance de mes collègues représentant les communes m'a permis d'en devenir le premier Président, avec pour mission essentielle de mettre en place les conditions de son fonctionnement.

C'est ce que j'ai essayé de faire, avec le soutien du Conseil Communautaire, qui s'est déjà réuni à 7 reprises pour prendre les premières décisions importantes, telles que

- · la désignation des représentants
- · la détermination de la fiscalité
- la mise en œuvre du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- le vote du budget 2007, le taux des taxes locales, ainsi qu'un ensemble de décisions concernant la gestion courante.

Mais aussi, des études qui permettent, avec leur conclusion, d'optimiser certains domaines d'intervention tels le PIDAF et les déchets.

Une année intéressante, dont la synthèse des résultats permettra de mieux analyser les capacités et les possibilités d'appréhender un plan de développement pluriannuel vers des perspectives nouvelles intercommunales.

Un avenir qu'il faut envisager avec assurance car le Pays de Fayence a tous les atouts pour être créateur, porteur de l'essor de l'intercommunalité ainsi que des promesses et des espoirs qu'elle suscite.

Je retiendrai de ce mandat qui s'achève la satisfaction, partagée avec tous mes collègues communautaires, et les conseillers municipaux des huit communes du canton, d'avoir contribué au mieux à la création et à l'installation de la Communauté de Communes du Pays de Fayence.

Je lui souhaite un avenir sérieux et une longue vie.

Merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont fait confiance.

Jean-Pierre BOTTERO Maire de MONTAUROUX

Président de la Communauté de Communes du Pays de Fayence



Directeur de publication : Jean-Pierre BOTTERO - Communauté de Communes du Pays de Fayence Maison de Pays - 50 Route de l'aérodrome 83440 FAYENCE - Tél. 04 94 76 02 03 - Fax 04 94 84 15 54 Mail : communaute.de.fayence@orange.fr